Extrait du Registre aux délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 21 septembre 2023 Séance du 28 septembre 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte, ALLOY Grégory.

Membres ayant donné pouvoir : Madame Evelyne URBANIAK (pouvoir à Jocelyne CHARLET), Monsieur Rémy MOREAUX (pouvoir à Geneviève FRASCA), Monsieur Grégory ALLOY (pouvoir à Jacques MICHON), Madame Laurence CORDIER (pouvoir à Kelly DINI).

OBJET : Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 Septembre 2023

Vu le code Général des collectivités Territoriales et son article L 21212-23,

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 8 Septembre 2023 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Vote: Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance, Madame Jocelyne CHARLET Fait et délibéré en séance, Pour extrait conforme,

Le Maire, Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 06/10/2023 Envoyé en préfecture : 05/10/2023 Recu en préfecture : 05/10/2023

Identifiant: 059-215906546-20230928-2023__092-DE